

Groupe BLANCHET

Jeudi 6 mai 2021 – 9h00

- M. MULLER : Recteur
- Mme VIOT : Secrétaire Générale
- M. HAYE : Secrétaire Général Adjoint
- M. ALEXANDRE : Directeur de Cabinet
- M. DELARUELLE : Directeur Cabinet Adjoint
- M. MICHEL : CTEVS du Rectorat
- Mme BURGER : Médecin Conseillère technique
- M. SEBILLE : DASEN 02
- Mme COMPAGNON : DASEN 60
- M. NEUVIAL : DASEN 80
- Inspecteurs doyen et EVS
- M. LENEUTRE : CT à la sécurité
- Représentants des organisations syndicales des personnels de direction

Point de situation :

- **Aménagements examens :**
 - Les élèves qui seraient « cas contact » au moment de l'examen seront considérés comme « malades avec certificat médical », statut ouvrant droit aux sessions de rattrapage. Demande d'ajout d'un formulaire d'alerte « candidat cas contact » dans les vademecums de la DEC pour l'ensemble des examens.
 - Info venue du ministère en cours de réunion suite aux questions des OS : un cas positif en salle d'examen n'implique pas l'éviction de toute la salle pour les jours suivants, si le protocole sanitaire a bien été respecté (i-e port du masque, distanciation, etc.). Ajout à venir dans la FAQ ministérielle.
 - **DNB :** Remontée des inquiétudes concernant l'inégalité. Des réunions sont en cours au niveau des corps d'inspection, communication à venir du collège des inspecteurs.
 - **BTS :**
 - Moyens en HSE mobilisables pour financer l'accompagnement des BTS pour les rattrapages, a priori pas de tension dans les dotations EPLE
 - Période des épreuves de rattrapage non connue à l'heure actuelle mais date de publication des résultats le 6 juillet pour les diplômes gérés par l'académie d'Amiens.
 - **BAC Pro :**
 - Sur la question des CCF : Il y a la possibilité de neutraliser certaines épreuves de CCF lorsque les élèves ont déjà été évalués dans ce cadre sur l'année **si l'on estime que c'est représentatif de la scolarité et du niveau de l'élève**. C'est donc possible mais pas nécessairement préférable et cela n'est pas possible pour tous

les CCF puisque dans certaines disciplines ce sont des compétences ciblées. Il faut donc envisager cette possibilité de neutralisation au cas par cas en fonction des élèves et ne pas faire repasser tout le monde. Concernant les difficultés de certains CCF impliquant une évaluation en entreprise ou par un professionnel, il convient dans ce cas-là de mobiliser un deuxième enseignant comme jury.

- **BAC GT** : aménagement épreuves annoncées par le ministre le 5 mai.
 - Le rectorat a entendu et comprend les difficultés d'organisation et/ou de réorganisation des épreuves blanches et autres entraînements.
 - Pour assurer l'accompagnement des élèves dans la préparation aux épreuves, des moyens en HSE sont mobilisables. La possibilité de solliciter le rectorat pour des HSE supplémentaires a été envisagée (communication écrite à venir). En EPLE, il faut mobiliser toutes les marges possibles, y compris le RCD si pas mobilisé sur remplacements (D. VIOT-LEGOUDA).

Campagne Autotest :

- **Livraisons :**
 - Pour les lycéens : Arrivée dès ce 6 mai et jusqu'au début de semaine prochaine. Contact direct EPLE – transporteur, pas de visibilité du rectorat sur les livraisons. Conditionnement par lots de 25 à ne pas manipuler avant réalisation des tests. Une passation des tests à la maison n'est donc pas possible puisque l'éclatement des lots n'est pas possible.
 - Pour les personnels, livraison en 2 tps : professeurs d'abord puis vie sco, admin et personnels des collectivités au contact des élèves (accueil et restauration). Ne pas scinder les boîtes : une boîte = un personnel.
- **Passation** : Décision gouvernementale, du Ministère de la santé, de réalisation des premiers autotests en EPLE. Possibilité si ça se passe bien de les faire passer à la maison dans les prochaines semaines.
 - Souplesse accordée sur la mise en œuvre et adaptation aux situations locales des EPLE.
 - Possibilité de recruter médiateurs de lutte anti-covid à raison d'un par EPLE dans les prochains jours (cf. point suivant).
 - Mise à contribution des EPLE pour renseigner une enquête sur nb de tests et nb de positifs.
- **Médiateurs lutte anti-covid (LAC) :**
 - Autorisation de recrutement à raison d'un par lycée, agent contractuel, contrat courant jusqu'à la fin de l'année scolaire. Communication académique à venir.
 - Identification du candidat par EPLE, recrutement par services administratifs (fiche pré-recrutement, gestion DPAE), attendre accord DPAE sur B2 et FIJAIS pour prise de fonction.

Contrats de préprofessionnalisation et contractuels alternants :

- **Etudiants en contrats de préprofessionnalisation :**
 - Lien avec UPJV et INSPE inexistant : Alerte notée. Réponse M. SEBILLE, problème de communication identifié.
- **Contractuels alternants** : Incohérence des quotités de service avec les horaires réglementaires d'enseignement. La réponse à la question posée par Marie-Pascale il y a quelques semaines se fait encore attendre car plusieurs pistes sont envisagées :

- Pour les contractuels alternants, c'est 1/3 de service sur l'année qui est dû. Il y a donc possibilité d'annualiser le tps de travail.
- Affectation en doublon sur service d'enseignement avec l'enseignant tuteur (= partage du service d'enseignement)

Questions diverses :

- Question des visites et inspection des stagiaires non tenues du fait du changement de calendrier ? Maintien des visites ou reprogrammation
- Alerte sur modification des TRM sans info aux équipes de direction (supports stagiaires et autres). Entendu et pris en compte par le secrétariat général, les modifications ont été faites rapidement pour coller aux impératifs du mouvement. Les courriers ont pu n'être reçus qu'après.

Infos diverses :

- Alerte sécurité sur les lycées surtout Amiens mais pas uniquement. Vigilance à avoir sur les mouvements lycéens.
- Constitution d'un observatoire des discriminations LGBT, de valorisation des actions en EPLE et d'appui aux EPLE pour la mise en œuvre des politiques de prévention.

Guy-Roger MEITINGER et Régis CLEMENT

Pour le Sgen-Cfdt